FONDS A FORMULE

Horizon Hexagone n°2

Achevé de rédiger le 04/09/2019

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

Code ISIN	Durée de vie de la formule du Fonds Commun de Placements (FCP)	Enveloppe fiscale	Date d'échéance	Droits d'entrée du FCP	Droits de sortie du FCP
FR0013228681	**Échéances intermédiaires : 2 ans et 3 jours, 3 ans et 1 jour, 4 ans et 1 jour, 5 ans et 1 jour, 6 ans et 1 jour, 7 ans et 3 jours** **Échéance finale : 8 ans et 1 jour**	Compte-titres ordinaire (CTO) / PEA et contrat d'assurance vie	**4 août 2025**	**Non acquis au FCP** : 2,5% maximum pour toute souscription reçue jusqu'au 2 août 2017 avant 12h30 **Acquis au FCP** : Néant	**Non acquis au FCP** : 2% maximum pour tout rachat reçu après le 2 août 2017 après 12h30. Néant avant cette date et à l'échéance de la formule **Acquis au FCP** : 2% pour tout rachat reçu après le 2 août 2017 après 12h30. Néant avant cette date et à l'échéance de la formule

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Fonds à capital non garanti

L'investisseur supportera une perte en capital si l'indice CAC 40 enregistre, par rapport à son Niveau Initial, une baisse de plus de 40% à la Date de Constatation Finale le 28 juillet 2025. L'indice CAC 40 est calculé quotidiennement, dividendes non réinvestis, à partir de 40 valeurs choisies parmi les premières capitalisations boursières d'Euronext Paris. Sa composition varie régulièrement. Il est publié par Euronext et disponible sur www.euronext.com. Les principaux risques sont : risque actions, risque de taux, risque lié à l'inflation, risque de crédit, risque de liquidité. Le fonds présente d'autres risques détaillés dans le prospectus. Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle de l'indice, du à l'effet de plafonnement des gains.

Mécanisme de la formule

Soit à la première Date d'échéance Anticipée, le **6 août 2019**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **13%** (soit un Taux de Rendement Annuel* (TRA) de **6,27**%) si à la première Date de Constatation Intermédiaire, le 30 juillet 2019, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la deuxième Date d'échéance Anticipée, le **4 août 2020**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **19,50%** (soit un TRA de **6,11**%) si à la deuxième Date de Constatation Intermédiaire, le 28 juillet 2020, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la troisième Date d'échéance Anticipée, le **4 août 2021**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **26%** (soit un TRA de **5,94**%) si à la troisième Date de Constatation Intermédiaire, le 28 juillet 2021, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la quatrième Date d'échéance Anticipée, le **4 août 2022**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **32,50%** (soit un TRA de **5,79%)** si à la quatrième Date de Constatation Intermédiaire, 28 juillet 2022, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la cinquième Date d'échéance Anticipée, le **4 août 2023**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **39%** (soit un TRA de **5,64%)** si à la cinquième Date de Constatation Intermédiaire, 28 juillet 2023, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la sixième Date d'échéance Anticipée, le **6 août 2024**, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **45,50%** (soit un TRA de **5,50%)** si à la sixième Date de Constatation Intermédiaire, 30 juillet 2024, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Ou, à la Date d'Echéance Maximum, le 4 août 2025 :

- **Si à la Date de Constatation Finale,** le 28 juillet 2025**, l'Indice a baissé de plus de 40%** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, **diminuée de la totalité de la baisse** de l'Indice. **Le porteur subit dans ce cas une perte en capital ; ou**
- **Si à la Date de Constatation Finale,** le 28 juillet 2025, **l'Indice a baissé de 40% ou moins** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription (soit un TRA de 0%).
- **Si à la Date de Constatation Finale,** le 28 juillet 2025, **l'Indice a réalisé une performance positive ou nulle** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de **52%** (soit un TRA de **5,37**%).

Pendant la période de commercialisation et à l'échéance de la formule, le Fonds sera géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire en respectant les conditions d'éligibilité au PEA.

* Le Taux de Rendement Annuel (TRA) s'entend brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais d'entrée de 2.5% dans le cadre du CTO et du PEA, et hors versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de capitalisation PEA : les frais du contrat s'imputent sur les performances du support.

Le Niveau Initial de l'Indice

Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice CAC 40 publiés les 3, 4 et 7 août 2017. (CAC 40 : 5 180,61)

Niveau de l'Indice aux Dates de Constatation Intermédiaires

Le Niveau de l'Indice aux dates de Constatation Intermédiaire est le niveau de clôture de l'indice CAC 40 publié aux dates de Constatations Intermédiaires : le 30 juillet 2019, 28 juillet 2020, 28 juillet 2021, 28 juillet 2022, 28 juillet 2023 et 30 juillet 2024.

Niveau de l'Indice à la Date de Constatation Finale

Le Niveau de l'Indice à la date de Constatation Finale est le niveau de clôture de l'indice CAC 40 publié à la Date de Constatation Finale, le 28 juillet 2025.

Valeur Liquidative de Référence

La Valeur Liquidative de Référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 23 février 2017 au 3 août 2017. Elle est égale à 1 000,00 euros.

Repères

Dates de constatations*	Niveau de l'indice	Performance nette	Evénement	Résultat	Date d'échéance anticipée
30/07/2019	5 511.07	6.38%	Échéance anticipée	+13%	06/08/2019
28/07/2020			Échéance anticipée		04/08/2020
28/07/2021			Échéance anticipée		04/08/2021
28/07/2022			Échéance anticipée		04/08/2022
28/07/2023			Échéance anticipée		04/08/2023
30/07/2024			Échéance anticipée		06/08/2024

** Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1er jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.*
Source : Natixis Investment Managers International

La formule de calcul de la performance n'est acquise qu'à l'échéance de la formule (2 ans et 3 jours, 3 ans et 1 jour, 4 ans et 1 jour, 5 ans et 1 jour, 6 ans et 1 jour, 7 ans et 3 jours ou 8 ans et 1 jour). Pour bénéficier de la formule du fonds Horizon Hexagone n°2, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale et en dehors des échéances anticipées implique un risque de perte en capital.

Point d'attention : Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement Horizon Hexagone n°2 est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 22 décembre 2016. Le Gain final de la formule est lié à la performance de l'indice CAC 40 dont les performances aux dates de constatations sont calculées Dividendes Non Réinvestis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Horizon Hexagone n°2 sont décrits dans le Prospectus qui doit vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur : www.caisse-epargne.fr.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.